

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2016

COMPTE-RENDU

Présents : Nicole BOUILLET, Jean-Louis DE VETTOR, Richard FENIET, Corinne LINDA, Maria MOSSU, Gérard MOUILLARD, Romain PASSERAT, Alain QUICLET, Denis RIDEZ, Christine ROME, Guillaume VOISIN.

Absents excusés : Séverine GIBOUDOT, Marie-Odile PEINTURIER (pouvoir à Alain QUICLET)

1) Utilisation des salles communales

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal avait amorcé une discussion sur l'occupation des salles communales, hors salle des fêtes, qui jusqu'à maintenant étaient mises à disposition gratuitement. Or, ces salles sont très sollicitées et le Conseil Municipal a décidé d'instaurer des tarifs de réservation pour les associations non domiciliées à Voiteur et les sociétés, de la façon suivante :

- 1 à 2 utilisations annuelles : 25 € la séance
- de 3 à 10 utilisations annuelles : 60 € pour l'année
- de 11 à 20 utilisations annuelles : 100 € pour l'année
- plus de 20 utilisations annuelles : 120 € pour l'année

2) Création de postes

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe, ainsi qu'un poste d'adjoint administratif principal de 2nde classe, pour permettre l'avancement de deux agents.

3) Rénovation du logement de la MAM et accessibilité handicapé du bâtiment

Un appel d'offres avait été lancé pour les travaux de réfection du logement au-dessus de la MAM, ainsi que l'accessibilité handicapé du bâtiment. La commission d'appels d'offres, réunie le 29 décembre 2015, avait retenu les entreprises selon le principe strict du moins disant, choix validé par le Conseil Municipal, à savoir :

Lot maçonnerie : entreprise GCBAT :	7 052,82 € HT
Lot Electricité + ventilation : entreprise VALLET :	10 980,00 € HT
Lot menuiserie alu : entreprise DUCROT :	7 209,00 € HT
Lot peinture : entreprise ADLCA :	22 650,53 € HT
Lot plomberie : entreprise FENIET :	5 049,70 € HT

4) Frais de chauffage dans les différents bâtiments communaux :

Le Conseil Municipal a décidé la répartition des frais de chauffage des bâtiments de la cure et de la Poste pour l'année 2015, en fonction des consommations de chacun des occupants.

5) Travaux en forêt

L'ONF propose un programme d'actions à réaliser en 2016 correspondant à l'entretien de parcelles au Bois Vernois et une plantation en forêt de Maizières pour une estimation s'élevant à 7 600,00 € HT. Le Conseil Municipal décide de solliciter l'ONF pour présenter un devis plus affiné de ces travaux.

6) Totem

Le Conseil Municipal va faire installer un totem à l'entrée de la maison de santé sur lequel apparaîtra « Pôle de Santé Victorien », afin que le bâtiment soit bien identifié de tous.

7) Aménagement paysager

La commission fleurissement a engagé une réflexion sur l'aménagement paysager des places et massifs du village, notamment autour de la mairie, et soumet au Conseil Municipal un devis de l'entreprise David Rebouillat Paysage de Mouthier en Bresse pour un montant de 12 000 € TTC. Le Conseil Municipal valide ce devis.

8) Facturation de travaux

Le Conseil Municipal décide de demander une participation de 200 €, pour rebouchage de la route par la Commune, à un particulier qui a réalisé les travaux de raccordement de sa maison au réseau communal d'assainissement.

